



RESULTAT DU VOTE
Nombre de votants : 32
Voix favorables : 32
Voix défavorables : 0
Abstentions : 0

CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE ETUDIANTE

Séance du 03/10/2023

DELIBERATION

n° CEVE – 2023 – 38 – INF- 004

*relative aux maquettes de formation et aux modalités spécifiques du
contrôle des connaissances et des compétences des diplômes
de la faculté d'informatique*

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n°2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole,

Vu les statuts de l'Université Toulouse Capitole , notamment l'article 14.III,

Vu la charte des examens en vigueur,

Vu la délibération n°CEVE-2023-15-DES-001 du CEVE relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université,

Le conseil des études et de la vie étudiante, après en avoir délibéré, décide :

Le conseil des études et de la vie étudiante approuve les maquettes des formations de la faculté d'informatique ainsi que les modalités spécifiques du contrôle des connaissances et des compétences des diplômes nationaux et diplômes d'universités telles qu'annexées à la présente délibération.

**Le président du conseil des études et de la
vie étudiante,**

Hugues KENFACK

ANNEXE :

Diplômes nationaux

Licence

MCC-LICENCE-MENTION-MIASHS&GESTION-PT DIGITAL MANAGEMENT-L1-2023-2024 V4

Type Diplôme : LICENCE		
COMPOSANTE	INFORMATIQUE & TSM	
MENTION	MATHÉMATIQUES ET INFORMATIQUE APPLIQUÉES AUX SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES - MIASHS	
	GESTION	
Parcours-type	Double licence Numérique et Management	
Session LICENCE	Seconde session/chance	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
*Certains enseignements peuvent être dispensés en langue anglaise		
REDOUBLEMENT		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
néant		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Sessions d'examen		
Evaluation en Contrôle continu intégral : Pour chaque UE, 2 épreuves minimum dont une individuelle.		
Seconde chance		
Une épreuve de seconde chance vient modifier la note de session initiale.		
Elle concerne les UE :		
. dont note de session initiale < 10/20		
. dont note de session initiale > 10/20 mais comprend une absence justifiée dont la valeur est de 0/20.		
Dans le cas d'une absence justifiée en session initiale, la note de l'épreuve de seconde chance vient remplacer celle de session initiale pour laquelle l'étudiant a été absent.		
Le barème entre les notes de session initiale et de seconde chance est déterminé par l'enseignant responsable de l'UE.		
Epreuve orale : en fonction de l'effectif attendu à l'épreuve de seconde chance, l'épreuve orale pourra être transformée par une épreuve écrite (voir détail de la convocation).		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Validation		
Pour valider sa licence, l'étudiant doit valider chacun des 4 blocs de compétences :		
- bloc de Complétences transversales => Career development and internationalisation		
- bloc de compétences disciplinaires en gestion => Management		
- bloc de compétences disciplinaires en informatique => Digital		
- bloc de compétences de spécialité => Digital & Management		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20		
Compensation		
UE : validées isolément (10/20) ou par compensation au sein d'un Bloc de compétence acquis		
Bloc de compétences : validé isolément (10/20)		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

LICENCE 1		MIASHS et GESTION (double diplôme)										1ère session		Seconde chance		Observation
Parcours-type		DOUBLE LICENCE NUMERIQUE et MANAGEMENT										Contrôle Continu	Contrôle Terminal			
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée		
Bloc	ANNUEL	BLOC DE COMPETENCES TRANSVERSALES : Career development and internationalisation					12	12	Oui	Non						
UE	ANNUEL	Anglais				24	4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20mn		
UE	ANNUEL	Développement professionnel				18	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20mn		
UE	S2	Statistique			18	36	6	6	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20mn		
Bloc	ANNUEL	BLOC DE COMPETENCES DISCIPLINAIRES : Management					21	21	Oui	Non						
UE	S1	Introduction au management			15	30	5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20mn		
UE	S1	Analyse comptable et financière de l'entreprise			15	30	5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20mn		
UE	S1	Mathématiques appliquées à la gestion			15	30	5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20mn		
UE	S2	Business Economics			18	36	6	6	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20mn		
Bloc	ANNUEL	BLOC DE COMPETENCES DISCIPLINAIRES : Digital					16	16	Oui	Non						
UE	S1	Aide à la décision			15	30	5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20mn		
UE	S1	Introduction aux technologies de l'information et au SI			15	30	5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20mn		
UE	S2	Programmation			18	36	6	6	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Oral	20mn		
Bloc	ANNUEL	BLOC DE COMPETENCES DE SPECIALITE : digital & Management					11	11	Oui	Non						
UE	ANNUEL	Ethics/Responsibility/Sustainability of IT & management			6	12	4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2				
UE	S2	Serious game			1,5	15	1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	dont Soutenance		évalué en session initiale uniquement		
UE	S2	Atelier digital and management			18	36	6	6	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2				
		Hors bloc de compétences														
		Bonifications (4x1%): Sport, activités artistiques, engagement citoyen, orchestre, chœur														
		TOTAL ANNUEL			154.5	363	60	60								